

Conditions supplémentaires Adobe Stock

Dernière mise à jour le 8 août 2025. Remplace toutes les versions antérieures.

Les présentes Conditions supplémentaires régissent votre utilisation des Services Adobe Stock, des Catalogues de ressources (tels qu'ils sont définis ci-dessous), ainsi que des Sorties (telles qu'elles sont définies ci-dessous) et sont intégrées aux Conditions générales d'utilisation d'Adobe (les « **Conditions Générales** ») publiées à l'adresse https://www.adobe.com/go/terms_fr (les Conditions supplémentaires et les Conditions générales sont collectivement dénommées les « **Conditions** »). Tous les droits et licences qui vous sont accordés en vertu des présentes Conditions supplémentaires Adobe Stock sont sous réserve du respect des Conditions. Les termes commençant par une majuscule et non définis ont la signification donnée dans les définitions des Conditions générales

1. Définitions

1.1 « **Affiliée** » désigne, pour une entité, toute autre entité qui contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec cette entité. Aux fins de cette définition, le terme « **contrôle** » signifie le pouvoir direct ou indirect de diriger les affaires d'une entité par le biais d'au moins 50 % des actions, des droits de vote, de la participation ou de l'intérêt économique dans cette entité.

1.2 « **Projet audio** » désigne un projet spécifique que vous créez qui associe une œuvre audio avec des images, une vidéo, une narration ou d'autres matériaux, selon ce qui est autorisé dans les Conditions.

1.3 « **Œuvre(s) audio** » désigne les pistes audio (y compris tous les enregistrements sonores, les compositions musicales et tous les autres enregistrements contenant des sons ou une série de sons qui y sont incorporés) référencées comme ressources Adobe Stock sur un site Web, sauf qu'une « **Œuvre audio** » n'inclut aucun élément audio qui peut être présent dans une œuvre et n'inclut pas de Sortie.

1.4 « **Œuvre(s) éditoriale(s)** » désigne les Catalogues de ressources conçus pour un « usage éditorial uniquement » sur les Sites Web.

1.5 « **Fonctionnalités Firefly éligibles** » désigne les fonctionnalités Firefly répertoriées dans la Description du produit Firefly.

1.6 « **Clients VIP CC abonnement Entreprise** » désigne les clients Creative Cloud abonnement Entreprise qui ont acheté un Forfait illimité pour entreprise via VIP.

1.7 « **Événement export** » signifie qu'un utilisateur a, dans les Services Adobe Stock, consommé un ou plusieurs crédits pour effectuer une action listée sous la section Adobe Stock dans la Description de Produit Firefly concernant une Sortie. Les Événements export n'incluent pas le téléchargement de Sortie (A) sans la consommation d'un ou plusieurs crédits ou (B) dans le cadre d'un droit de téléchargement illimité tel que édition Pro ou Édition 4 ou d'autres Forfaits non mesurés ou illimités. Tel qu'utilisé dans ce paragraphe, « **crédit** » n'inclut pas toute allocation séparée de « **crédits génératifs** » qui permettent à un utilisateur de soumettre des Contributions pour générer des Sorties.

1.8 « **Description du produit Firefly** » désigne la description disponible à l'adresse helpx.adobe.com/fr/legal/product-descriptions/adobe-firefly.html (ou l'URL de remplacement), qui peut être mise à jour par Adobe de temps à autre pour répertorier des produits, des fonctionnalités et des événements d'exportation supplémentaires.

1.9 « **Délai de grâce** » désigne les 30 jours suivant immédiatement la résiliation ou l'expiration de votre Forfait non mesuré ou Forfait illimité.

1.10 « **Sortie Firefly indemnisée** » désigne une Sortie générée en réponse à une Contribution lors de l'utilisation des Fonctionnalités Firefly éligibles dans le Service Adobe Stock et fournie à l'utilisateur après un Événement export. Les Ressources Stock, y compris toutes les Ressources Stock étiquetées comme « Générées par l'IA » ou toute désignation similaire, ne sont pas des Sorties Firefly indemnisées.

1.11 « **Ressource Stock indemnisée** » désigne une Ressource Stock (à l'exclusion des Œuvres éditoriales) que vous avez licenciée et payée. Pour plus de clarté, les Ressources Stock qui consomment des crédits lors de la licence sont des Ressources Stock indemnisées. Les Ressources Stock licenciées dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité sont des Ressources Stock indemnisées même si elles sont étiquetées comme « gratuites ». Sinon, les ressources gratuites ne sont pas des Ressources Stock indemnisées.

1.12 « **Contribution** » a la signification donnée dans les Conditions supplémentaires d'Adobe Generative AI (définies ci-dessous).

1.13 « **Sortie** » a la signification donnée dans les Conditions supplémentaires d'Adobe Generative AI (définies ci-dessous).

1.14 « **Catalogue(s) de ressources** » désigne une ou des Œuvres audio et/ou une ou des Œuvres et, par souci de clarté, ne désigne pas une Sortie.

1.15 « **Clients VIP CC abonnement Équipe** » désigne les clients Creative Cloud abonnement Équipe qui ont acheté un Forfait illimité pour les équipes, y compris via VIP.

1.16 « **Forfait illimité** » désigne les Plans Adobe Stock qui permettent au client acheteur de licencier un nombre illimité de fichiers de Ressources Stock individuels.

1.17 « **Forfait non mesuré** » désigne les Produits et Services Adobe qui (A) permettent au client acheteur de licencier un nombre illimité des fichiers de Ressources Stock individuels qu'Adobe met à disposition avec de tels produits et services et (B) sont identifiés comme un forfait non mesuré sur la Description de Produit Stock (disponible sur <https://helpx.adobe.com/fr/legal/product-descriptions/stock.html> ou URL successeur). La Description de Produit Stock énumère les types de Ressources Stock mises à disposition pour licence dans le cadre des Forfaits non mesurés. Par exemple, les plans « Édition 4 » et « édition Pro » constituent des Forfaits non mesurés.

1.18 « **Site(s) web** » désigne les Services Adobe Stock disponibles sur www.stock.adobe.com (ou URL successeur), ou d'autres sites web ou applications Adobe qui mettent à disposition des Ressources Stock pour licence.

1.19 « **Œuvre(s)** » désigne les photographies, illustrations, images, vecteurs, vidéos, ressources 3D, ressources modèle, et autres œuvres picturales ou graphiques désignées comme ressources Adobe Stock sur tous les Sites web, et pour plus de clarté, n'inclut pas les Œuvres audio ou les Sorties.

2. Propriété

Sauf autorisation expresse dans les Conditions, nos concédants et nous-mêmes conservons l'ensemble des droits, titres et intérêts en lien avec les Catalogues de ressources. Aucun titre ou intérêt de propriété relatif aux Catalogues de ressources ne vous est cédé en vertu des Conditions.

3. Conditions de licence et restrictions spécifiques applicables aux Œuvres

3.1. **Licence standard et restrictions spécifiques applicables aux Œuvres.** La licence décrite dans le présent article 3.1 est appelée « Licence standard ».

(A) Licence standard pour les Œuvres. Dans le cadre d'une Licence standard, nous vous accordons une licence non exclusive, perpétuelle, mondiale, non transférable et non sous-licenciable (sauf conformément à l'article 6 (Droits supplémentaires)) pour utiliser, reproduire, archiver, modifier et afficher l'Œuvre, dans tous les médias, pour (1) des fins publicitaires, marketing, promotionnelles et décoratives ; et (2) des utilisations personnelles et non commerciales, pour chacun des points (1) et (2) jusqu'à 500 000 fois, comme décrit plus en détail dans l'article 3.1(B) (Restrictions spécifiques à la Licence standard pour les Œuvres).

(B) Restrictions spécifiques à la Licence standard applicables aux Œuvres. Outre les restrictions stipulées à l'article 7 (Restrictions), les restrictions suivantes s'appliquent à l'utilisation de toute Œuvre régie par une Licence standard :

(1) vous ne pouvez pas, dans l'ensemble, (a) faire reproduire ou permettre la reproduction d'une Œuvre sur plus de 500 000 supports imprimés (copies incluses) au total ; ou (b) intégrer une Œuvre dans une production en direct, enregistrée ou numérique dont l'audience attendue dépasse les 500 000 personnes, sauf que la restriction sur la taille de l'audience ne s'applique pas aux Œuvres affichées uniquement sur des sites Web, des sites de médias sociaux ou dans des applications mobiles ;

(2) vous ne pouvez pas intégrer une Œuvre dans une marchandise destinée à la vente ou à la distribution, y compris des produits « à la demande », à moins que (a) l'Œuvre ait été modifiée au point que la nouvelle œuvre, intégrée dans la marchandise, diffère substantiellement de l'Œuvre originale et puisse être qualifiée d'Œuvre originale ; ou (b) la valeur initiale de la marchandise ne réside pas dans l'Œuvre elle-même ;

(3) vous ne pouvez utiliser, inclure ou intégrer une Œuvre dans aucun fichier modèle électronique ni aucune application de fichier modèle de conception (par exemple, un fichier modèle de conception Web ou de présentation, ou un fichier modèle de carte de vœux électronique ou de carte de visite) ; et

(4) vous ne pouvez pas utiliser, reproduire, distribuer ou afficher une Œuvre dans le cadre d'un communiqué de presse offrant à la presse un accès au fichier image.

3.2. Licence améliorée et restrictions spécifiques applicables aux Œuvres. La licence décrite dans le présent article 3.2 est appelée « Licence améliorée ».

(A) Licence améliorée pour les Œuvres. Dans le cadre d'une Licence améliorée, nous vous accordons les mêmes droits que dans le cadre d'une Licence standard, sauf sans la limitation du nombre de reproductions ou de spectateurs énoncée à l'article 3.1(B)(1) (Restrictions spécifiques à la Licence standard pour les Œuvres).

(B) Restrictions spécifiques à la Licence améliorée applicables aux Œuvres. Les restrictions énoncées aux articles 3.1(B)(2) à 3.1(B)(4) (Restrictions spécifiques à la Licence standard applicables aux Œuvres) et à l'article 7 (Restrictions) s'appliquent à l'utilisation de toute Œuvre sous Licence améliorée.

3.3. Licence étendue et restrictions spécifiques applicables aux Œuvres. La licence décrite dans le présent article 3.3 est appelée « Licence étendue ».

(A) Licence étendue applicable aux Œuvres. La Licence étendue vous confère les mêmes droits que la Licence améliorée, en plus du droit d'utiliser, de reproduire, de distribuer et d'afficher l'Œuvre :

(1) à des fins d'intégration dans des marchandises et des fichiers modèles destinés à la vente ou à la distribution, sans limitation du nombre de reproductions ou de la taille de l'audience, sous réserve que les destinataires puissent utiliser ou accéder aux Œuvres qu'intégrées aux marchandises ou fichiers modèles ; et

(2) dans le cadre d'un communiqué de presse, qui comprend la distribution du fichier image seul à la presse, dans la mesure où l'Œuvre est publiée uniquement dans le cadre dudit communiqué de presse, et n'est utilisée ou diffusée d'aucune autre manière.

Plus précisément, vous pouvez utiliser l'Œuvre en relation avec (a) des fichiers modèles électroniques et des applications de fichier modèle de conception ; (b) des marchandises telles que des tasses, des t-shirts, des affiches et des cartes de vœux ; et (c) des services « d'impression à la demande », sous réserve des restrictions d'utilisation des Catalogues de ressources sous licence dans le cadre d'un Forfait illimité pour des services d'impression à la demande.

(B) **Restrictions de la Licence étendue pour les Œuvres.** Les restrictions de l'article 7 (Restrictions) s'appliquent à votre utilisation de toute Œuvre dans le cadre d'une Licence étendue. Certaines limitations supplémentaires s'appliquent à l'utilisation des Ressources Stock licenciées dans le cadre d'un Forfait non mesuré, comme décrit à l'article 9.4(B) (Limitations et restrictions).

4. Conditions de licence et restrictions spécifiques applicables aux Œuvres audio. En cas de conflit entre le présent article 4 et tout autre article des Conditions, le présent article 4 ne s'applique qu'aux Œuvres audio.

4.1. Licence standard et restrictions spécifiques aux Œuvres audio. La licence décrite dans le présent article 4.1 est appelée « Licence standard applicable aux Œuvres audio ».

(A) **Licence standard applicable aux Œuvres audio.** La Licence standard applicable aux Œuvres audio vous donne le droit non exclusif, permanent, mondial, non transférable [sauf mention contraire à l'article 6 (Droits supplémentaires)] et inaccessible (sauf mention contraire à l'article 4.1(A)(3) ci-dessous) :

- (1) de synchroniser et d'associer autrement l'Œuvre audio à une vidéo et d'autres supports, pour créer un nombre illimité de Projets audio ;
- (2) d'adapter, d'éditer et de modifier l'Œuvre audio dans les Projets audio (y compris convertir le format de fichier, transposer, compresser le temps, couper et rogner) ;
- (3) de reproduire, copier, transmettre, diffuser, afficher, exécuter publiquement et distribuer autrement l'Œuvre audio telle qu'elle est intégrée dans un Projet audio (sauf mention contraire à l'article 4.2(A) (Licence audio étendue)) ; et
- (4) sous réserve de toutes les restrictions applicables, d'utiliser les Projets audio à toutes fins, y compris la publicité, le marketing, la promotion et les fins commerciales.

(B) **Restrictions spécifiques à la Licence standard applicables aux Œuvres audio.** En plus des restrictions des articles 4.3 (Restrictions applicables aux Œuvres audio) et 7.1 (Restrictions générales), vous ne pouvez pas utiliser une Œuvre audio dans un Projet tel que l'indique l'article 4.2(A)(1)-(7) (Licence audio étendue) sans obtenir au préalable une Licence audio étendue.

4.2. Licence audio étendue et restrictions applicables. La licence décrite dans le présent article 4.2 est appelée « Licence audio étendue ».

(A) **Licence audio étendue.** La Licence audio étendue vous confère les mêmes droits que la Licence audio standard, en plus du droit d'utiliser, de reproduire, de copier, de transmettre, de distribuer, d'afficher, d'exécuter publiquement l'Œuvre et de distribuer les Projets audio :

- (1) à la radio ;
- (2) à la télévision ;
- (3) dans des services de streaming vidéo payants ;
- (4) dans des services de vidéo à la demande payants ;
- (5) lors de sorties en salle ;

(6) dans des applications (y compris les applications mobiles et les jeux vidéo) ; et

(7) dans des points de vente physiques (tels que les centres commerciaux, les systèmes de points de vente, les affichages en magasin et les vidéos des salles d'exposition).

(B) Restrictions spécifiques à la Licence audio étendue. Les restrictions mentionnées aux articles 4.3 (Restrictions applicables aux Œuvres audio) et 7.1 (Restrictions générales) s'appliquent à toute Œuvre audio sous une Licence audio étendue.

4.3. Restrictions applicables aux Œuvres audio. Outre les restrictions stipulées à l'article 7.1 (Restrictions générales) et les restrictions spécifiques à un type de licence, vous ne devez pas :

(A) utiliser une Œuvre audio d'une manière qui modifie ses caractéristiques fondamentales, notamment pour créer des remixes ou des mashups ; apporter toute autre modification dans le but de créer une nouvelle musique ; ou modifier autrement l'Œuvre audio, sauf dans les cas expressément autorisés à l'article 4.1(A) (Licence standard applicable aux Œuvres audio) ;

(B) utiliser une Œuvre audio comme chanson thème dans un Projet audio indiqué aux alinéas (1) à (7) de l'article 4.2(A) (Licence audio étendue) ;

(C) intégrer une Œuvre audio dans un fichier modèle électronique ou une application de fichier modèle de conception (par exemple, un fichier modèle de conception Web ou de présentation, ou un fichier modèle de carte de vœux électronique ou de carte de visite) ;

(D) proposer une Œuvre audio sur une base autonome ou en tant qu'expérience d'écoute uniquement, comme une piste sur un album ; ou

(E) télécharger ou mettre à disposition toute Œuvre audio combinée uniquement à une image fixe ou à une simple vidéo en plan unique sur une plateforme de streaming (par exemple, créer une liste de lecture en utilisant une Œuvre audio en combinaison avec un élément visuel, où l'élément visuel apporte peu ou pas de valeur ajoutée).

5. Licence gratuite applicable aux Catalogues de ressources. La licence décrite dans le présent article 5 est appelée « Licence gratuite ».

5.1 Une Licence gratuite d'un Catalogue de ressources est soit une Œuvre en filigrane soit une Œuvre audio qui est un fichier AAC compressé avec une extension de fichier .m4a, sauf indication contraire sur le site Web.

5.2 Pendant une période maximale de 90 jours à compter de la date de téléchargement d'une Ressource Stock, vous pouvez utiliser, reproduire, modifier, adapter ou afficher des versions « comp » (c'est-à-dire composite ou aperçu) de cette Ressource Stock uniquement pour prévisualiser comment la Ressource Stock pourrait apparaître ou sonner dans une production ou un Projet audio. Pour plus de clarté, dans le cadre d'une Licence Comp, vous n'êtes pas autorisé à utiliser une Ressource Stock dans une production finale ou un Projet audio, ni à rendre une Ressource Stock accessible au public de quelque manière que ce soit.

5.3 Nous ne pouvons pas garantir la disponibilité sous licence ultérieure des Catalogues de ressources que vous téléchargez sous Licence gratuite. Toute utilisation d'un Catalogue de ressources sous une Licence gratuite est « EN L'ÉTAT », sans déclaration, garantie ou indemnité daucune sorte.

6. Droits supplémentaires. Sous réserve des Conditions et des restrictions applicables, vous pouvez disposer des droits supplémentaires suivants :

(A) Utilisation pour le compte d'un employeur. Vous pouvez obtenir une licence d'un Catalogue de ressources au profit de votre employeur (« Ressources de l'employeur »), auquel cas vous :

- (1) déclarez et garantissez que vous avez le pouvoir de lier votre employeur aux présentes Conditions ;
- (2) êtes seul responsable de l'utilisation des Ressources par l'employeur ; et
- (3) devez obtenir des licences supplémentaires pour les Ressources de l'employeur que vous avez l'intention d'utiliser pour vous-même.

(B) Utilisation par des employés et sous-traitants. Vous pouvez partager des Catalogues de ressources avec vos employés ou sous-traitants, à condition que :

- (1) lesdits employés et sous-traitants conviennent dans un contrat écrit exécutoire de respecter les restrictions des Conditions ;
- (2) lesdits employés et sous-traitants utilisent uniquement le Catalogue de ressources en votre nom ; et
- (3) vous soyez seul(e) responsable de l'utilisation du Catalogue de ressources par votre employé ou sous-traitant.

(C) Utilisation sur les médias sociaux. Vous pouvez utiliser une Ressource Stock sur les plateformes de médias sociaux ou les sites web de tiers conformément aux conditions d'utilisation applicables, à condition que cela ne dépasse pas la portée de la licence qui vous est accordée par les présentes.

(D) Utilisation par le client. Lorsque des Ressources Stock sont utilisées dans vos projets clients, vous pouvez acheter une licence pour une Ressource Stock (à l'exclusion d'une Ressource Stock licenciée dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité) au nom de votre client, et votre client peut utiliser la ressource sous réserve des présentes Conditions. Dans ce cas, vous déclarez et garantissez que vous avez pleine autorité légale pour lier votre client à ces Conditions et que vous le ferez. Si vous ne le faites pas, votre client ne peut pas utiliser la Ressource Stock. Les droits achetés ne peuvent appartenir qu'à vous ou à votre client. Si vous achetez une licence pour une Ressource Stock utilisée par un client, vous devez acheter des licences supplémentaires pour toute autre utilisation par vous ou par d'autres clients. En d'autres termes, un seul d'entre vous (et non les deux) peut réutiliser une Ressource Stock dans plusieurs projets. Vous ne devez pas (a) revendre des licences pour des Ressources Stock ou (b) utiliser des Ressources Stock licenciées dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité dans des projets clients ou permettre à vos clients d'utiliser ces ressources.

7. Restrictions.

7.1. Restrictions générales. Vous n'êtes pas autorisé à :

- (A) utiliser un Catalogue de ressources d'une quelconque manière permettant à un tiers d'utiliser, de télécharger, d'extraire ou d'accéder audit Catalogue de ressources (1) sous forme de fichier autonome ; ou (2) d'une manière qui dépasse la portée de la licence pour le Catalogue de ressources ;
- (B) utiliser un Catalogue de ressources avec des supports qui enfreignent les droits de tiers ou agir de quelque manière que ce soit relativement au Catalogue de ressources qui enfreigne les droits de propriété intellectuelle ou autres droits appartenant à une quelconque personne morale ou physique, tels que les droits moraux du créateur du Catalogue de ressources ou les droits de toute personne ou les droits que détient toute personne sur un bien quelconque dont elle a la propriété et qui apparaît dans le Catalogue de ressources ou y sont associés ;
- (C) enregistrer, ou demander l'enregistrement, d'une marque de commerce, d'une marque de conception, d'une marque de service, d'une marque sonore ou d'un nom commercial qui utilise un Catalogue de ressources (en tout ou en partie) ; ou réclamer un droit de propriété pour tenter d'empêcher un tiers d'utiliser le Catalogue de ressources ;

(D) utiliser un Catalogue de ressources d'une manière pornographique ou diffamatoire, ou qui enfreint les lois, règles ou réglementations en vigueur ;

(E) utiliser un Catalogue de ressources d'une manière pouvant raisonnablement être considérée comme peu flatteuse, immorale, offensante, obscene ou contestable compte tenu de la nature dudit Catalogue de ressources, notamment, dans une annonce publicitaire pour le tabac, dans des établissements de divertissement pour adultes ou autres lieux ou services similaires, dans une campagne de soutien pour des partis politiques ou autres mouvements idéologiques, dans des supports traitant de handicap mental ou physique ;

(F) utiliser un Catalogue de ressources de façon contraire à toute restriction supplémentaire affichée sur le Site Web dans le volet de description dudit Catalogue de ressources ;

(G) supprimer, masquer ou modifier toute mention de propriété associée aux Catalogues de ressources, ou faire une fausse déclaration expresse ou implicite selon laquelle vous ou un autre tiers êtes le créateur ou le propriétaire des Droits de propriété intellectuelle sur tout Catalogue de ressources ;

(H) utiliser (ou permettre à des tiers d'utiliser) les Services Adobe Stock (y compris l'API Stock ou tout contenu, toute donnée, sortie ou autre information reçue ou dérivée des Services Adobe Stock, notamment les Catalogues de ressources) : (1) pour, directement ou indirectement, créer, former, tester, ou améliorer d'une autre manière tout algorithme de machine learning ou système d'intelligence artificielle, y compris, mais sans s'y limiter, les architectures, les modèles ou les poids, ou (2) pour des technologies conçues pour ou destinées à l'identification de personnes physiques ;

(I) accéder aux Catalogues de ressources filtrés par une recherche sécurisée sauf si vous êtes âgé de plus de dix-huit (18) ans et vivez dans des pays où le contenu pour adultes est légal ; ou

(J) utiliser ou exploiter les Catalogues de ressources d'une manière autre que celle expressément prévue dans les présentes Conditions.

7.2. Restrictions applicables aux Œuvres éditoriales.

Pour les Œuvres éditoriales :

(A) vous pouvez exclusivement utiliser des Œuvres éditoriales (1) d'une manière qui préserve le contexte éditorial et le sens de l'Œuvre éditoriale ; (2) en lien avec des événements ou des sujets qui sont dignes d'être publiés ou qui présentent un intérêt général pour le public ; et (3) conformément aux éventuelles restrictions supplémentaires imposées aux concédants de licence tiers et figurant sur le site Web à la rubrique « Détails » de ces Œuvres éditoriales ;

(B) vous ne devez pas (1) utiliser les Œuvres éditoriales d'une manière trompeuse ou mensongère ; (2) utiliser les Œuvres éditoriales à des fins commerciales (par exemple, promotionnelles, de parrainage, rédactionnelles ou de merchandising), y compris l'utilisation en relation avec des jetons non fongibles (NFT) ou une technologie similaire pour la vente d'actifs numériques ; ou (3) modifier les Œuvres éditoriales, sauf pour des ajustements mineurs de qualité technique ou un léger recadrage ou redimensionnement ; et

(C) pour utiliser une Œuvre éditoriale d'une manière interdite par le présent article, vous devez (1) en demander l'autorisation au propriétaire des droits d'auteur de ladite Œuvre éditoriale ; et (2) obtenir toute autorisation supplémentaire nécessaire.

8. Attribution

8.1. Pour les Œuvres éditoriales ou si une Ressource Stock est utilisée de manière éditoriale, une ligne de crédit doit être placée de manière raisonnable par rapport à l'utilisation applicable, dans ce format : « [Nom du contributeur]/stock.adobe.com » ou tel que désigné sur le Site web ;

8.2. Si la Ressource Stock est utilisée dans une production audiovisuelle, vous devez faire des efforts commercialement raisonnables pour inclure l'attribution pour Adobe Stock conformément aux normes de l'industrie, et si possible dans le format suivant : (1) Pour les Œuvres : [Nom du contributeur]/stock.adobe.com ; et (2) Pour les Œuvres audio : « [« Titre de la chanson »] interprétée par [Nom de l'artiste]/stock.adobe.com » ; et

8.3. Si l'attribution n'est pas déjà fournie et qu'un Fichier Adobe Stock est utilisé dans un contexte où tout autre fournisseur de contenu stock reçoit une attribution, vous devez également inclure une attribution substantiellement similaire pour Adobe Stock.

9. Conditions spéciales pour les Utilisateurs abonnés, les Utilisateurs professionnels, les Forfaits non mesurés, les Forfaits illimités et les fonctionnalités d'IA générative.

9.1. Compte utilisateur d'abonnement. Vous ne pouvez pas céder votre abonnement ou autoriser d'autres personnes à l'utiliser, même s'il s'agit de sociétés affiliées, de collègues, de sous-traitants ou d'employés. Cependant, vous pouvez proposer un Catalogue de ressources sous licence plusieurs fois via l'abonnement.

9.2. Utilisateurs professionnels.

(A) Toute licence ou tout autre droit accordé par Adobe à un Utilisateur professionnel est accordé à l'Entreprise. L'utilisation par l'Utilisateur professionnel de tout Catalogue de ressources ou crédit est régie par le contrat de l'Entreprise avec nous. Sauf dans les cas décrits à l'article 9.2(B), un Catalogue de ressources concédé sous licence par une Entreprise ne peut être utilisé que par des Utilisateurs professionnels d'une seule entité juridique et ne peut pas être utilisé par des filiales ou d'autres sociétés affiliées. Pour plus de clarté, la restriction ci-dessus s'applique aux Catalogues de ressources sous licence dans le cadre d'un Forfait illimité et aux crédits Adobe Stock achetés via le programme VIP d'Adobe pour les équipes.

(B) Comme exception à l'article 9.2(A), si vous êtes un Client VIP abonnement Entreprise (et non pas un Client VIP abonnement Équipe), vous pouvez autoriser vos Affiliés à utiliser tout ou partie de vos droits Adobe Stock VIP abonnement Entreprise (y compris les Catalogues de ressources sous licence dans le cadre d'un Forfait illimité et autres Catalogue de ressources, crédits et quota d'abonnement). Vous êtes responsable de toute violation des présentes Conditions ou de toute utilisation abusive des Services Adobe Stock et des Catalogues de ressources par vos Affiliés. Adobe peut vous demander de l'informer de l'identité de vos Affiliés qui utilisent les Services Adobe Stock ou les Catalogues de ressources.

9.3. Crédits Adobe Stock dans VIP. Si vous achetez des crédits Adobe Stock via le programme VIP d'Adobe, (A) les achats de crédit ne sont pas remboursables ; et (B) les crédits non utilisés expirent automatiquement douze (12) mois après la date d'achat.

9.4. Conditions spéciales pour les Forfaits non mesurés ou illimités. Les conditions de cette section 9.4 s'appliquent uniquement aux Fichiers Adobe Stock qui sont sous licence dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité. En cas de conflit entre cette section 9.4 et toute autre section des Conditions, cette section 9.4 prévaut uniquement en ce qui concerne les Fichiers Adobe Stock sous licence dans le cadre de Forfaits non mesurés ou illimités.

(A) Licence dans le cadre des Forfaits non mesurés ou illimités. Les Fichiers Adobe Stock sous licence dans le cadre d'un Forfait illimité sont sous licence aux particuliers dans le cadre d'une Licence améliorée. Les Fichiers Adobe Stock sous licence dans le cadre d'un Forfait non mesuré sont licenciés (1) aux Clients Teams VIP CC dans le cadre d'une Licence améliorée ; et (2) aux Clients enterprise VIP CC dans le cadre d'une Licence étendue. Dans les deux cas, votre licence pour ces ressources est soumise aux limitations et restrictions importantes énoncées ci-dessous.

(B) Limites et restrictions.

(1) Limitation d'utilisation appropriée. Les Fichiers Adobe Stock sous licence dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou illimité ne peuvent être utilisés que pour vos projets d'expression authentiques. Vous ne pouvez obtenir la licence de ces ressources que selon les besoins lors de la création de tels projets.

(2) Pas de projets clients. Vous n'utiliserez pas les Fichiers Adobe Stock sous licence dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité pour des travaux destinés à vos clients et vous n'autoriserez pas vos clients à utiliser ces ressources.

(3) Pas de stockage. Vous n'obtiendrez pas la licence de plus de Fichiers Adobe Stock dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité que ce qui est nécessaire pour votre utilisation immédiate dans des projets. L'obtention de licence de plus de ces ressources que ce qui est raisonnablement nécessaire pour une utilisation immédiate est parfois appelée « stockage » et est interdite. Adobe peut déterminer, à sa seule discréTION, que votre utilisation constitue un stockage non autorisé.

(4) Pas d'utilisation pour le machine learning. Vous n'utiliserez pas votre accès aux Fichiers Adobe Stock sous licence dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité en violation des restrictions contre l'utilisation à des fins de machine learning décrites dans la section 7.1(H).

(5) Pas d'impression à la demande. Vous n'utiliserez pas votre accès aux Fichiers Adobe Stock sous licence dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité pour soutenir un modèle commercial « d'impression à la demande »..

(6) API. Seules les personnes auxquelles un poste Forfait illimité a été délégué peuvent accéder à un Forfait non mesuré via l'API Adobe Stock.

(C) Résiliation, suspension et limitation.

(1) En ce qui concerne les Forfaits non mesurés, et sans limitation des autres recours disponibles d'Adobe, Adobe se réserve le droit de résilier ou de suspendre l'accès aux Services Adobe Stock et aux Fichiers Adobe Stock sans préavis et sans remboursement de tout frais prépayé si, à sa seule discréTION, vous enfreignez toute restriction, limitation ou autre disposition de ces Conditions, ou agissez d'une manière qui montre clairement que vous n'avez pas l'intention de vous conformer à ces Conditions ou que vous n'êtes pas en mesure de le faire. En cas de suspension ou de résiliation de votre Forfait illimité, vous risquez de perdre l'accès à vos Fichiers Adobe Stock sous licence.

(2) En ce qui concerne les Forfaits illimités, et sans limitation des autres recours disponibles d'Adobe, Adobe se réserve le droit de résilier, suspendre et autrement limiter l'accès (par exemple, ralentir l'activité de téléchargement) aux Services Adobe Stock et aux Fichiers Adobe Stock sans préavis et sans remboursement de tout frais prépayé si, à sa seule discréTION, vous enfreignez toute restriction, limitation ou autre disposition de ces Conditions, ou agissez d'une manière qui montre clairement que vous n'avez pas l'intention de vous conformer à ces Conditions ou que vous n'êtes pas en mesure de le faire. Des actes tels que le stockage présumé, la fraude, le partage de compte non autorisé ou d'autres activités abusives peuvent entraîner une limitation de l'accès pour les abonnés au Forfait sans limite. Pour plus d'informations sur l'utilisation du Forfait illimité, veuillez consulter helpx.adobe.com/stock/help/unlimited-plan-usage-policy.html (ou l'URL qui lui succède), qui peut être mise à jour de temps à autre. En cas de suspension ou de résiliation de votre Forfait illimité, vous risquez de perdre l'accès à vos Fichiers Adobe Stock sous licence.

(D) Durée de la licence. La licence aux Fichiers Adobe Stock sous licence dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité énoncée dans cette section 9.4 est perpétuelle pour les utilisations spécifiques de ces ressources que vous avez faites pendant la durée de votre Forfait non mesuré ou illimité, y compris toute prolongation ou renouvellement, ainsi que le Délai de grâce.

(E) Effet de la résiliation ou de l'expiration d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité. Vous aurez un Délai de grâce pour utiliser tous les Fichiers Adobe Stock téléchargés et payés dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité avant la résiliation ou l'expiration de votre Forfait non mesuré ou de votre Forfait illimité, et toutes ces ressources utilisées dans un projet avant la fin du Délai de grâce restent soumises aux Conditions. Toutes ces ressources téléchargées et payées, mais non utilisées avant la fin du Délai de grâce, ne sont pas considérées comme sous licence. Pour plus de clarté, vous ne pouvez pas télécharger de ressources dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité pendant le Délai de grâce. En dehors du Délai de grâce, vous ne pouvez pas utiliser des ressources sous licence dans le cadre d'un Forfait non mesuré ou d'un Forfait illimité pour la première fois, ou dans un nouveau contexte (comme sur de nouveaux ou différents Produits dérivés), après la résiliation ou l'expiration de votre Forfait non mesuré ou illimité. À titre d'exemple, si, avant cette résiliation ou expiration, vous avez imprimé une brochure promotionnelle avec une telle ressource, vous pouvez continuer à produire cette brochure indéfiniment, mais après la fin du Délai de grâce, vous ne pouvez pas utiliser cette même ressource dans une brochure différente, un projet ou une autre utilisation finale.

9.5 API Adobe Stock. L'accès et l'utilisation de l'API Adobe Stock sont régis par les Conditions spécifiques au produit Adobe Developer et les présentes Conditions. Vous n'utiliserez pas votre accès à l'API Adobe Stock en violation des restrictions contre l'utilisation à des fins de machine learning décrites dans la section 7.1(H).

9.6 IA générative. Les directives d'utilisation de l'IA générative Adobe disponibles à l'adresse www.adobe.com/go/adobe-gen-ai-user-guidelines_fr (« Directives sur l'IA générative ») et les Conditions supplémentaires applicables à l'IA générative Adobe disponibles à l'adresse www.adobe.com/go/adobe-gen-ai-addl-terms_fr (« Conditions supplémentaires applicables à l'IA générative ») régissent votre utilisation des fonctionnalités d'IA générative dans les services Adobe Stock.

10. Nos obligations d'indemnisation.

10.1. Notre obligation d'indemnisation. À condition qu'un Fichier Adobe Stock indemnisé ou une sortie Firefly indemnisée soit utilisé conformément aux Conditions, et sous réserve de la section 10.2 (Conditions d'indemnisation), nous défendrons toute réclamation, action ou procédure judiciaire de tiers intentée contre une personne ou une entité pendant la durée des Conditions qui allègue que votre utilisation ou celle de votre Affiliée du Fichier Adobe Stock indemnisé ou de la sortie Firefly indemnisée enfreint directement les droits d'auteur, marque commerciale, droits de publicité ou droits à la vie privée du tiers (« Réclamation en Contrefaçon »). Nous paierons les dommages, pertes, coûts, dépenses ou responsabilités directement imputables à une Réclamation en Contrefaçon et qui sont soit finalement accordés par un tribunal compétent, soit convenus dans un accord de règlement écrit signé par nous.

10.2. Conditions d'indemnisation. Nous rejetons toute responsabilité en cas de Réclamation en contrefaçon :

(A) qui découle : (1) de toute modification d'un Catalogue de ressources ou d'une Sortie, y compris avec tout Produits et Services Adobe ; (2) de toute combinaison d'un Catalogue de ressources ou d'une Sortie avec d'autres éléments, contenu ou informations ; (3) de toute utilisation d'un Catalogue de ressources ou d'une Sortie en violation des présentes Conditions ; (4) de toute utilisation d'un Catalogue de ressources ou d'une Sortie après que nous vous ayons demandé d'en cesser l'utilisation ; (5) de toute Sortie basée sur une Contribution non textuelle, lorsque la Contribution à elle seule aurait donné lieu à la Réclamation en Contrefaçon ; (6) de toute utilisation dans le cadre d'une Licence Gratuite ; (7) du contexte dans lequel le Catalogue de ressources ou la Sortie est utilisé(e) ; ou (8) de tout élément qui n'est pas le contenu audiovisuel affiché ou lu par la Fonctionnalité firefly éligible, par exemple, toutes métadonnées techniques qui peuvent être produites par la Fonctionnalité firefly éligible, telles que les métadonnées de fichier et les paramètres de réponse à la requête ;

ou

(B) si : (1) vous ne nous avisez pas par écrit de la Réclamation en contrefaçon dès que vous en avez connaissance ou en recevez la notification, dans la mesure où cette omission nous porte préjudice ; (2) vous ne nous fournissez pas l'assistance raisonnable demandée dans le cadre de la défense ou du règlement de la Réclamation en contrefaçon ; (3) vous ne nous octroyez pas le contrôle exclusif et les pleins pouvoirs pour régler la Réclamation en contrefaçon, ou (4) vous faites des déclarations concernant la Réclamation en contrefaçon sans notre consentement écrit préalable.

10.3. Limites de responsabilité. Nonobstant toute disposition contraire contenue dans les Conditions ou dans tout autre contrat conclu entre vous et nous, les limites suivantes s'appliquent à la responsabilité d'Adobe, quel que soit le nombre de fois où les Catalogues de ressources rémunérés ou les Sorties Firefly rémunérées sont téléchargés ou concédés sous licence.

(A) Notre responsabilité totale maximum en ce qui concerne tout Catalogue de ressources rémunéré ne dépassera en aucun cas 10 000 USD pour chaque ressource.

(B) Notre responsabilité totale maximum en ce qui concerne les Sorties Firefly rémunérées ne dépassera en aucun cas 10 000 USD par (i) Sortie Firefly rémunérée ou (ii) Réclamation en contrefaçon (ou ensemble de Réclamations en contrefaçon associées).

Nonobstant toute loi par ailleurs applicable, toute action ou procédure de règlement des différends doit être engagée dans les deux (2) ans suivant l'acte, l'événement ou l'occurrence donnant lieu à la réclamation.

10.4. Seul et unique recours. Ce qui précède constitue l'entièreté de nos responsabilités et obligations et votre seul et unique recours pour tout Catalogue de ressources, toute Sortie ou Réclamation en contrefaçon.

11. Vos obligations d'indemnisation. Sans limiter les obligations énoncées dans les Conditions générales, vous nous indemnisez, nous et nos filiales, affiliés, cadres, agents, salariés, partenaires, et concédants de licence pour tout dommage, plainte, demande ou perte, notamment des honoraires d'avocat raisonnables, découlant de ou liés aux Catalogues de ressources ou Sorties (à l'exception des ressources rémunérées dans le cadre de l'article 10 (Nos obligations d'indemnisation)) ou votre violation des Conditions.

12. Exclusions. Nous ne sommes pas responsables et déclinons expressément toute responsabilité pour :

(A) toute utilisation des Licences gratuites ;

(B) l'exactitude des Catalogues de ressources, y compris de toute description, catégorie, légende, métadonnée ou de tout titre ou mot-clé inclus dans les Catalogues de ressources ; et

(C) vis-à-vis des retours ou des réponses aux questions qui vous ont été fournis par Adobe ou ses représentants, que ce soit à propos des présentes Conditions, de votre utilisation actuelle ou proposée du Catalogue de ressources, des Sorties ou autrement, fournis à titre de courtoisie uniquement et qui ne constituent pas une mention légale.

13. Réserve.

13.1 Si vous avez connaissance, ou estimez raisonnablement, qu'un Catalogue de ressources ou une Sortie pourrait faire l'objet d'une réclamation d'un tiers, vous devez rapidement en aviser Adobe par écrit. Si nous estimons raisonnablement qu'un Catalogue de ressources peut faire l'objet d'une réclamation d'un tiers, nous pouvons vous ordonner de cesser toute utilisation, reproduction, modification, affichage, exécution et distribution dudit Catalogue de ressources et de renoncer à le posséder. Vous devrez alors (1) vous conformer à ces instructions dans les meilleurs délais et (2) veiller à ce que vos clients, distributeurs, employés et employeurs, le cas échéant, cessent d'utiliser le Catalogue de ressources.

13.2 Nous nous réservons le droit (1) d'interrompre l'attribution de licence de tout Catalogue de ressources, et (2) de refuser le téléchargement de tout Catalogue de ressources, et ce à tout moment.

14. Effet de la résiliation.

14.1 Si votre abonnement prend fin ou à la fin des présentes Conditions supplémentaires :

- (A) vous perdrez l'ensemble des droits que vous détenez sur les crédits inutilisés ou les ressources standard inutilisées d'un forfait d'abonnement, le cas échéant ;
- (B) sauf disposition contraire de la section 9.4(E) (Effet de la résiliation des Plans non mesurés ou des Plans illimités), toutes les licences perpétuelles accordées pour les Ressources stock resteront en vigueur et vous pourrez continuer à utiliser ces Ressources stock sous licence perpétuelle ;
- (C) vous devez télécharger tous les Catalogues de ressources acquis sous licence et, dans la mesure du possible, retélécharger toutes les Sorties stockées dans l'historique des licences, car ces derniers sont susceptibles de ne pas être disponibles après la résiliation ou l'expiration ; et
- (D) vous devez prendre note de tous les codes de validation de licence émis dans le cadre de la licence d'une Œuvre audio, car ces codes de validation de licence peuvent ne pas être disponibles après la résiliation ou l'expiration.

14.2 Si nous résiliions vos droits d'utiliser un Catalogue de ressources en cas de violation des Conditions, vous devrez cesser toute utilisation, reproduction, modification, distribution, exécution et tout affichage dudit Catalogue de ressources et renoncer à sa possession.

15. Mesure d'injonction. Nonobstant ce qui précède, en cas d'accès non autorisé aux Catalogues de ressources ou aux Sorties ou d'utilisation non autorisée de ceux-ci par vous ou un tiers ou en violation des présentes Conditions, vous reconnaîtrez que nous avons le droit de demander une mesure d'injonction (ou une mesure juridique urgente de nature équivalente) dans toute juridiction, sans vous en aviser ou sans possibilité de réparation.

stock-Additional-Terms_fr_FR_20250808